



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE
MATAWINIE

AVIS PUBLIC

Lors de l'assemblée ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Matawinie, tenue le 11 décembre 2024, a été adopté le règlement 245-2024 *ayant pour objet de modifier le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Matawinie afin de modifier certaines dispositions relatives à l'usage « entreprise rurale »*, ce règlement a été approuvé par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation le 6 mars 2025 et est donc entré en vigueur à cette date.

Copie intégrale de ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la MRC de Matawinie.

Donné à Rawdon, ce treizième jour de mars deux mille vingt-cinq.

Édith Gravel
Directrice générale et greffière-
trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Martine Bélanger, greffière-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci, certifie avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, le 13 mars 2025, à 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13 mars 2025 .

Martine Bélanger

Signature